



Saillagouse, le 17 octobre 2019

Le Président,

à

Monsieur Jean-Louis DEMELIN
Président
Communauté de Communes
« Pyrénées-Catalanes »
Col de la Quillane
66210 LA LLAGONNE

Réf : CDC/GA/PK/1696-2019

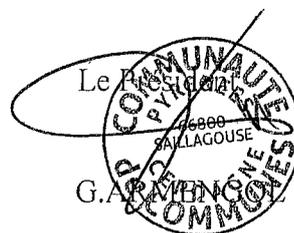
Objet : Avis sur l'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale

21 OCT. 2019

Monsieur le Président,

En réponse à votre demande d'avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de votre Communauté de Communes, arrêté par délibération du conseil communautaire en date du 17 juin 2019, je vous informe que la Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne » n'a pas d'observations à formuler.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.





23 SEP 2019

Carcassonne le 19 septembre 2019

Le Président du Conseil départemental

à

POLE AMENAGEMENT DURABLE
Direction du Développement, de l'Environnement
et des Territoires

Service Aménagement
Suivi Administratif : Mireille BARTHES -
Béatrice BOTTOSSO
Tél : 04.68.11.63.70. / 04.68.11.31.41.
mireille.barthes@aude.fr
beatrice.bottosso@aude.fr

Monsieur le Président
Communauté de communes PYRENEES
CATALANES
Col de la Quillane

66210 LA LLAGONNE

Objet : Avis PPA – Arrêt SCOT CDC PYRENEES CATALANES
Vos réf. : Votre courrier du 8 juillet 2019
Pièce jointe :

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé le 8 juillet dernier, pour avis, le projet arrêté de SCOT de la Communauté de communes PYRENEES CATALANES et je vous en remercie.

Après examen par les services concernés du Département dont ceux des Routes (Division Territoriale de la Haute Vallée de l'Aude) et de l'Eau, j'ai l'honneur de vous informer que les documents transmis n'appellent pas d'observation particulière. En effet, aucun des changements envisagés au titre de cette procédure n'a d'impact sur le domaine public départemental, ni d'incidence au niveau de l'eau et assainissement.

Je vous sollicite également par la présente afin que vous me fassiez parvenir, sur support CD et/ou papier, un exemplaire de vos documents d'urbanisme dès qu'ils seront opposables.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

Pour le Président et par délégation,
La Directrice

Catherine LUCIANI